

Merci d'utiliser uniquement les visuels joints pour illustrer vos articles

A Lyon, le 9 novembre 2022

ELCIA donne une seconde vie à son stand BATIMAT : l'équivalent en CO2 de 10 allers-retours Paris/Madrid en avion économisé !

Pensé 0 déchet jusqu'à sa réutilisation, le stand sur lequel ELCIA a exposé sur BATIMAT a été entièrement réemployé ! Avec l'accompagnement de MUTO EVENT, 2 tonnes de matériaux ont été récupérées et données à des associations, collectivités et ateliers, soit **l'équivalent de 4 tonnes de CO2 évitées** ! Un geste fort qui s'inscrit dans la démarche écologique du Groupe.



Pour (re)découvrir notre stand 100% éco-conçu et vivre son démontage, c'est [ICI](#)

Un stand réemployé pour 4 tonnes d'émissions de CO2 économisées !

La seconde vie du stand 100% éco-conçu ELCIA s'est ouverte dès la fermeture des portes du salon BATIMAT. Présentes lors du démontage, les équipes de MUTO EVENT ont récupéré **98%** de ses matériaux (les 2% de pertes correspondant aux chutes et éléments souillés et donc inutilisables après dépose), soit plus de **1 941 kilos** !

En étant réemployés et non jetés, c'est l'équivalent de **3 955 kilos d'émissions de CO2** qui ont été évitées (voir méthode de calcul ci-après).

EN CHIFFRES		
Matériaux	Poids	% réemploi
Drop Paper	+/- 30 kg	100% (recyclage)
Métaux	80 kg	100 %
Bois contreplaqué	400 kg	99 %*
Panneaux mélaminé	+/- 1 400 kg	92 %*
Panneaux plexiglass	26 kg	100 %
Tubes PVC	+/- 20 kg	95 %*
Sol PVC	15 kg	90 %*
TOTAL	1 941 kg	98 %

* Les % de pertes correspondent aux chutes et éléments souillés et donc inutilisables après dépose.



4 tonnes d'émissions de CO2, cela représente :

- 10 allers-retours Paris/Madrid en avion
- 1 tour du monde en voiture diesel
- 559 mois passés en visioconférence
- 212 jours de chauffage au gaz d'un foyer français

Toutes les équivalences sont à retrouver [ICI](#)

« Notre objectif est de transformer tous les déchets de l'événementiel en ressources pour l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) »

Vincent RAIMBAULT, Fondateur et Directeur Général de MUTO EVENT

Que sont devenus les matériaux de notre stand ?

Quelques exemples (entre autres) :

#1 Des cloisons et du mobilier avec notre DropPaper

Les DropPaper (papier léger) qui ornaient notre stand ont été en grande partie récupérés par [PROCÉDÉS CHÉNEL](#), une entreprise spécialisée dans la création de cloisons, plafonds, luminaires et mobiliers pour les concepteurs d'expositions, de l'événementiel ou encore de l'architecture intérieure.



Crédit photo : Procédés Chénel

#2 Le mélaminé de nos armoires au cœur de lieux collectifs, de foyers ou encore de cours de récréation

Les armoires qui ont servi de rangement lors du salon ont été données à [LA FACTO](#), qui accompagne associations, coopératives et habitants dans leur projet de construction, de fabrication de mobilier, d'aménagement de parcelles ou de locaux. Quelques exemples de réalisation : lieux collectifs, cours de récréation d'écoles, chapiteaux mobiles pour des théâtres ou encore foyers sociaux.



Crédit photo : La Facto

#3 Le bois contreplaqué du bar va s'installer dans le quotidien de particuliers

Au centre du stand, le bar en bois était un lieu de rencontres et de sourires. Une convivialité qui perdurera puisque le bois contreplaqué a été donné aux [ATELIERS CHUTES LIBRES](#). Cet atelier parisien collecte le bois afin de permettre à des particuliers de construire lampes, jardinières, bancs ou encore tables basses.



Crédit photo : Ateliers Chutes Libres



Comment est calculée l'équivalence en émissions de CO2 ?

MUTO EVENT s'appuie sur la méthodologie de référence **QuantIGES de l'ADEME**. Cette méthode précise les règles de calcul des émissions évitées, permises par l'activité d'une entreprise ou par une action spécifique (en l'occurrence pour MUTO EVENT : le réemploi d'un matériau).

Pour calculer le nombre total d'émissions de CO2 évitées, l'étude retient la différence entre les émissions qui auraient été émises si les matériaux n'avaient pas été réemployés, et celles réellement émises lorsque MUTO EVENT réemploie ces matériaux.

Les gains sont doubles grâce à l'action de réemploi : on économise à la fois sur le coût écologique du déchet évité, mais également sur celui du matériau neuf qui n'est pas acheté en remplacement !

Qui est MUTO EVENT ?

Chaque année, des milliers de tonnes de bois, plastiques, moquettes et textiles événementiels sont consommées et jetées en vrac après seulement quelques heures d'utilisation... Ce constat, dramatique pour l'environnement, Vincent RAIMBAULT y a assisté en première ligne, étant lui-même issu du secteur événementiel. C'est convaincu de l'énorme potentiel du réemploi qu'il a créé MUTO EVENT, Société à Mission engagée contre l'événementiel à usage unique. Leur devise : « *Faire pour re-faire, pas pour défaire* ». Pour cela, MUTO EVENT accompagne les entreprises engagées écologiquement avec des solutions 100% clés-en-main dédiées au réemploi des aménagement événementiels.

Pour en savoir plus : www.muto-event.com

